



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance & familles • Logement / personnes à la rue • Emploi & insertion • Prisons • Migrants / gens du voyage Urgences France • Urgences internationales • Plaidoyer international

Le 14 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qui va payer l'addition de l'inflation ?

Les chiffres de l'inflation sont sur toutes les ondes : une nouvelle hausse de 15% sur les factures de gaz et d'électricité depuis le début de l'année, +14,5% en février 2023 sur les produits alimentaires, avec un pic à venir suite à la négociation entre industriels et fournisseurs (au moins +10%).

Des arbitrages impossibles

Déjà affaiblis par la crise sanitaire, les ménages démunis subissent l'inflation de plein fouet. Comme souvent, c'est dans un silence angoissé qu'ils endurent de nouvelles privations. Au Secours Catholique nous sommes témoins de leurs dilemmes toujours plus insolubles et toujours plus insupportables.

Ces dernières années, nous avons documenté dans nos rapports annuels les arbitrages des personnes que nous rencontrons dans nos accueils entre se nourrir, se déplacer ou se chauffer. Des arbitrages forcément impossibles avec un budget de 5€ par jour et par personne pour toutes les dépenses du quotidien, alors qu'il faudrait 7€/jour pour s'alimenter correctement.

Aujourd'hui, avec l'inflation, certaines personnes ne se déplacent même plus dans les lieux d'aides et d'entraides, dans nos épiceries sociales, faute de carburant ! D'autres ne se chauffent plus et privilégient les plats préparés à bas prix et de qualité médiocre, au regard des prix de l'alimentation et de l'énergie pour cuisiner !

Nous attendons du gouvernement une réponse rapide et structurelle

La Secours Catholique attend du gouvernement une action rapide et structurelle, en augmentant les ressources des personnes en situation de précarité de façon pérenne. L'instauration d'un revenu minimum garanti à un niveau décent pour toutes les personnes qui ne peuvent travailler, ouvert dès 18 ans à toute personne en situation régulière, serait une véritable avancée pour lutter contre la pauvreté et engager un "pacte des solidarités" digne de ce nom. La « solidarité à la source » ou « 100% non-recours », en cours d'étude, en serait le support évident, si les ressources nécessaires sont bien programmées.



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

Dans l'immédiat, le gouvernement doit a minima, en cohérence avec les engagements de campagne du président de la République, mettre en place un versement automatique mensuel pour soutenir le budget alimentaire des ménages les plus pauvres, et le coupler avec une indexation du RSA sur l'inflation subie par ceux-ci, bien supérieure à la moyenne, dès le 1er avril prochain.

Jusqu'ici, les mesures annoncées sont loin du compte : alors que les engagements du candidat Macron auguraient le déblocage de 3 milliards d'euros en faveur d'un accès de tous à l'alimentation, le gouvernement n'a pour l'heure annoncé qu'un programme de 60 millions pour renforcer l'aide alimentaire, une expérimentation de chèques alimentaires, et quelques efforts pour soutenir la filière fruits et légumes. Des mesures très loin d'apporter une réponse aux millions de ménages obligés de réduire chaque semaine le contenu de leur caddie.

Il y a urgence. C'est un investissement fort et rapide auquel appelle le Secours Catholique, afin de sortir d'une logique de mesurette, pour qu'au contraire les personnes disposent des ressources suffisantes pour se nourrir et vivre dignement. 20 milliards d'euros sont dépensés chaque année pour soigner les pathologies liées à une mauvaise alimentation, selon la dernière enquête de Familles Rurales. Des réponses à la hauteur seraient autant de coûts évités.

Le Secours Catholique appelle enfin le gouvernement à anticiper l'avenir, en mettant tout en œuvre pour limiter la spéculation sur les denrées alimentaires, et faire en sorte que l'alimentation ne soit plus une marchandise comme les autres.

Contacts Presse:

Djamila Aribi

06 85 32 23 39

djamila.aribi@secours-catholique.org

Le Secours Catholique – Caritas France

En France, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau 58 900 bénévoles et de 890 salariés, l'an dernier 938 600 personnes ont été accueillies et soutenues dans 2400 lieux d'accueil.

À l'international, en 2021, 426 opérations ont été menées dans 52 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (162 Caritas) et 2, 4 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

Membres du Réseau Caritas France : Cités Caritas, Secours Catholique-Caritas France, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Foncière Caritas Habitat, Foncière Chênelet, Fédération de Charité Caritas Alsace, Fédération Solidarauto, Réseau Eco-Habitat, Comité Chrétien de Solidarité aux Chômeurs, Union Diaconale du Var.